

CADRE DIRECTEUR

Programme régulier

Appel à projets



2025

projets@fondationbeati.org

www.fondationbeati.org

Mise à jour : 2 octobre 2024

BIENVENUE

Le présent cadre directeur a pour objectif de vous donner toutes les informations à propos de l'appel à projet, de façon transparente.

Le but n'est pas de vous décourager avec un gros dossier, mais de vous donner toutes les cartes en main.

Nous espérons qu'il vous sera utile, et s'il y a encore des questions, écrivez-nous.



DU NOUVEAU

La Fondation souhaite soutenir des projets qui transforment profondément les structures existantes et qui imaginent des avenir inclusifs et équitables. Ces initiatives visent à valoriser la diversité des expériences et des savoirs, particulièrement ceux des groupes marginalisés.

De plus, notre approche se fonde sur la collaboration et la philanthropie basée sur la confiance. Nous nous engageons à minimiser la bureaucratie et à rendre le processus administratif aussi léger que possible pour que vous puissiez vous concentrer sur la mise en œuvre de vos projets.

Nous proposons donc une nouvelle version de notre programme régulier :



Un nouveau processus, plus simple, plus léger et plus inclusif, en deux étapes, avec plein d'outils pour vous accompagner au besoin.



Deux nouvelles thématiques pour mieux cibler les projets transformateurs.

Au menu



Financement et accompagnement **4**

Nouvelles thématiques de financement **5**

Nouveau processus **11**

Sélection des projets **13**

Étape 1 : la lettre d'intention **17**

Étape 2 : le dossier complet **19**

Mesures d'accompagnement **20**

Module d'intelligence artificielle **21**

FINANCEMENT ET ACCOMPAGNEMENT



LES ÉLÉMENTS-CLÉS DE CE FINANCEMENT

- Les projets retenus recevront **30 000 \$ par année pendant trois ans**, pour un don total de 90 000 \$ sur trois ans.
- À partir de cette année, grâce à la révision de notre calcul du taux de contingence, nous serons en mesure de sélectionner **8 nouveaux projets au lieu de 6**.
- Le financement est **sans restriction**, c'est-à-dire que les groupes, les organismes, sont choisis sur la base du projet présenté, cependant nous leur faisons confiance ensuite pour savoir comment les fonds doivent être dépensés pour arriver au changement visé.
- Les critères sont **alignés avec nos valeurs**; nos critères d'exclusion et nos objectifs d'équité, quant à eux, sont **délibérés et politiques**.
- La sélection est **démocratique** : le comité de sélection est indépendant de l'équipe et du conseil d'administration, et a tout pouvoir de décision dans le choix final des projets.
- En plus du financement, les organisations soutenues auront accès, sans aucune obligation, **à un accompagnement** : outils, ressources, coaching et formations.

NOUVELLES THÉMATIQUES

La Fondation souhaite soutenir des projets qui transforment profondément les structures existantes, et qui nous permettent à tou.te.s d'imaginer des futurs inclusifs et équitables. Des projets, des initiatives, qui valorisent la diversité des expériences et des savoirs, particulièrement ceux des groupes en quête d'équité.

Afin de nous assurer de soutenir des projets de ce type, nous avons recentré l'appel à projets de notre programme général sur deux thématiques, plus précises que par le passé. Dans la mesure du possible, les fonds seront distribués de manière équilibrée entre les deux thématiques. Toutefois, étant donné qu'il s'agit de la première année d'implantation de ces priorités, il est possible que nous devions garder une certaine marge de manœuvre.



Solidarité inconditionnelle

S'engager pleinement à accueillir les autres, sans conditions.

Créer des espaces sûrs et accueillants, où les droits et la dignité de chacun.e sont respectés.

Changer les structures de pouvoir et les méthodes de travail pour créer des lieux vraiment inclusifs et équitables.



Futurs émancipateurs

Soutenir l'émergence de nouvelles visions pour l'avenir, des perspectives inédites, qui intègrent les points de vue souvent ignorés de notre histoire.

Favoriser l'innovation collective et la créativité, pour une société plus juste et équitable, à travers l'exploration de futurs alternatifs. Critiquer le présent, tout en imaginant et construisant ensemble un avenir profondément transformé.



SOLIDARITÉ INCONDITIONNELLE

Qu'est-ce que c'est ?

La solidarité inconditionnelle représente un engagement profond envers l'accueil de l'autre, sans condition. En transformant des structures de pouvoir, des façons de faire, il est possible de créer des espaces véritablement inclusifs et équitables. Dans une démarche de solidarité inconditionnelle, on peut créer des espaces sécuritaires et accueillants, respectant les droits et la dignité de chaque personne, et favoriser un échange respectueux et valorisant.

La Fondation souhaite donc soutenir des organisations et des collectifs au Québec qui construisent concrètement ces "hospitalités radicales" ou qui réfléchissent à le faire de manière plus approfondie. Que ce soit à travers des projets de dialogues, d'échanges, de médiation, ou des initiatives de transformations culturelles et politiques, l'objectif est de contribuer à façonner un monde plus hospitalier et inclusif.

À quoi ça peut ressembler ?

- **Des actions de solidarité directe** : Par exemple, des refuges sécuritaires pour les personnes en situation d'itinérance sans restriction d'accès, des repas communautaires sans condition de ressources ou de statut, des espaces de rencontre sécuritaires pour favoriser l'inclusion et la solidarité, des centres d'accueils pour femmes s'adressant à toutes les femmes sans exception...
- **Des actions qui visent une transformation des structures et des politiques** : Par exemple, soutien aux organisations plaidant pour des politiques inclusives et antidiscriminatoires, ou défendant les droits des personnes marginalisées, des projets qui visent à transformer les institutions pour qu'elles soient plus accueillantes et respectueuses de la diversité.
- **Des actions qui visent une transformation culturelle des milieux** : Par exemple, des programmes éducatifs et campagnes de sensibilisation pour promouvoir une culture d'inclusion et de respect, des Initiatives visant à réparer les torts causés aux communautés marginalisées et à promouvoir la réconciliation.

Est-ce qu'inconditionnel signifie que la Fondation Béati soutient tout type d'initiative ?

L'idée de solidarité inconditionnelle, même vue de façon très large, est inscrite à l'intérieur du cadre de nos valeurs fondamentales. Nous ne soutenons en aucun cas les groupes ou activités se présentant comme anti-choix, ne reconnaissant pas les identités trans et non binaires, conspirationnistes, masculinistes, climatosceptiques, ou tout groupe niant l'intersectionnalité, le racisme systémique, et les différentes formes d'oppression.
voir aussi : nos critères d'exclusion.

Qu'est-ce qui rend la solidarité vraiment... inconditionnelle ?



Respect et dignité : Traiter chaque personne avec respect et dignité, indépendamment de son origine, de son statut ou de ses croyances. Reconnaître et valoriser la diversité des savoirs, des expériences et des cultures.



Sécurité : Offrir un environnement où les personnes se sentent physiquement, psychologiquement et émotionnellement en sécurité. Assurer la protection contre toute forme de violence, de discrimination ou d'intimidation.



Écoute et empathie : Écouter les besoins et les préoccupations des personnes sans jugement, avec une empathie sincère. Faire preuve de compréhension et de compassion envers les expériences vécues par les autres.



Absence de jugement : Accueillir les individus sans attendre d'eux qu'ils se conforment à des normes ou qu'ils changent leur comportement. Accepter les personnes telles qu'elles sont, sans conditions.



Accessibilité : Garantir que les services et les espaces sont accessibles à toutes et à tous, y compris les personnes en situation de handicap. Éliminer les barrières physiques, sociales et économiques qui pourraient empêcher l'accès.



Participation : Impliquer les personnes accueillies dans les décisions qui les concernent, en valorisant leur voix et leurs perspectives. Favoriser la participation active et l'autonomie des individus dans le processus d'accueil.



Inclusion et non-discrimination : Assurer que toutes les actions d'accueil respectent les principes de l'inclusion et de la non-discrimination. Promouvoir un environnement où toutes les personnes, indépendamment de leur origine, genre, orientation sexuelle, statut socio-économique ou autre, se sentent bienvenues et valorisées.

Pour aller plus loin...

D'autres exemples :

- **Espaces sécuritaires et inclusifs** : Création d'environnements où chacun·e se sent en sécurité et respecté·e.
- **Échange respectueux des savoirs et cultures** : Promotion de l'échange et de la valorisation des savoirs et cultures divers.
- **Renforcement des solidarités communautaires** : Initiatives visant à renforcer la solidarité au sein des communautés, en particulier celles en quête d'équité.



Ancrages historiques et théoriques

Jacques Derrida et Emmanuel Levinas sont parmi les philosophes qui ont le plus influencé la notion d'hospitalité radicale. Derrida distingue entre l'hospitalité conditionnelle, soumise à des règles, et l'hospitalité inconditionnelle, sans restriction, où l'hôte doit accueillir l'autre sans condition, même si cet accueil pourrait perturber l'ordre établi. Levinas, quant à lui, voit l'hospitalité comme une éthique de la responsabilité envers l'autre où l'altérité est accueillie comme une expression de notre humanité partagée.

L'hospitalité radicale est également au cœur de nombreux mouvements de justice sociale qui cherchent à démanteler les systèmes d'oppression et de discrimination. Ce concept est présent dans diverses traditions religieuses, du christianisme à l'islam; où l'accueil généreux des invité·e·s et le soutien aux personnes dans le besoin sont valorisés. Certaines initiatives locales et pratiques communautaires, comme celles déployées dans les refuges pour personnes en situation d'itinérance et les coopératives alimentaires, incarnent ce principe en offrant des ressources et un soutien inconditionnel à celles et ceux vulnérabilisé·e·s par nos systèmes oppresseurs.



FUTURS ÉMANCIPATEURS

Qu'est-ce que c'est ?

Dans cette thématique, nous voulons encourager des visions et des pratiques qui remettent en question les structures de pouvoir actuelles et offrent des alternatives viables aux systèmes d'oppression. En somme, dans un monde d'inégalités persistantes, nous souhaitons soutenir la création de nouveaux imaginaires du futur.

Pour nous, des "futurs émancipateurs", ce sont de nouvelles perspectives, qui prennent notamment en compte les perspectives occultées de notre histoire. Ce sont des projets qui stimulent l'innovation collective et la pensée créative. Des voies vers une société plus juste et équitable par l'exploration de futurs alternatifs, favorisant l'émergence de solutions innovantes face aux défis contemporains. Des leviers pour critiquer le présent et des leviers pour rêver et coconstruire un avenir profondément différent.

De quelles perspectives parle-t-on ?

Voici une liste de perspectives possibles, à vous d'ajouter les vôtres :

- **Perspectives autochtones** qui valorisent la transmission culturelle, la souveraineté, la symbiose avec la nature et la résilience communautaire pour imaginer des futurs inclusifs et durables.
- **Perspectives décoloniales** qui soutiennent des visions du futur issues des épistémologies des Suds globaux, repensant les cadres imposés par la modernité occidentale et promouvant des imaginaires pluriversels.
- **Perspectives anticapitalistes** qui offrent des visions du futur où les structures de domination économique sont abolies, promouvant la justice économique et la démocratie véritable.
- **Perspectives afrofuturistes** qui réinventent l'expérience afro-descendante via science-fiction, technologie et histoire africaine, mêlant traditions africaines et futurisme pour imaginer des futurs alternatifs et libérateurs.
- **Perspectives régionales** qui encouragent les communautés locales à imaginer des futurs durables et équitables, en valorisant les savoirs locaux, la culture régionale, et la résilience communautaire.

- **Perspectives anti-fascistes** qui proposent des futurs où les structures autoritaires sont abolies, favorisant des sociétés basées sur la justice sociale et la liberté pour tou.te.s.
- **Perspectives cripes** qui explorent les futurs possibles en intégrant les perspectives des personnes en situation de limitations fonctionnelles ou de handicaps, mettant en avant leurs expériences et leur imagination pour créer des visions alternatives et inclusives de l'avenir.
- **Perspectives féministes** qui soutiennent des futurs où les droits des femmes sont pleinement réalisés, incluant des visions de l'égalité des genres, la fin des violences sexistes, et la promotion du leadership féminin.
- **Perspectives en écologie politique** qui soutiennent des futurs où les relations entre humains et nature sont transformées, en réponse à la crise écologique et en faveur de la justice environnementale.
- **Perspectives intersectionnelles** qui encouragent des futurs où les oppressions liées à la race, au genre, à la classe et à la sexualité sont abolies, permettant à chacun.e de vivre librement et équitablement.

À quoi ça peut ressembler en termes de projets ?

Ateliers et laboratoires de réflexion collective :

Des ateliers collaboratifs de co-création d'imaginaires du futur, des laboratoires d'innovation sociale, des espaces de réflexion et d'expérimentation pour projets concrets.

Initiatives artistiques et culturelles :

Des projets de création de fiction spéculative, des festivals d'art futuriste, des événements célébrant arts et imaginaires du futur.

Expérimentations concrètes :

Des projets pilotes de communautés autonomes, qui expérimentent des modes de vie durables

Programmes éducatifs et communautaires pour sensibiliser aux futurs alternatifs :

Des initiatives de storytelling communautaire, c'est-à-dire des projets où la communauté partage ses visions du futur.

Plateformes collaboratives et participatives :

Des plateformes numériques d'imaginaires du futur, pour partager et co-créer, des projets de cartographie des futurs alternatifs.

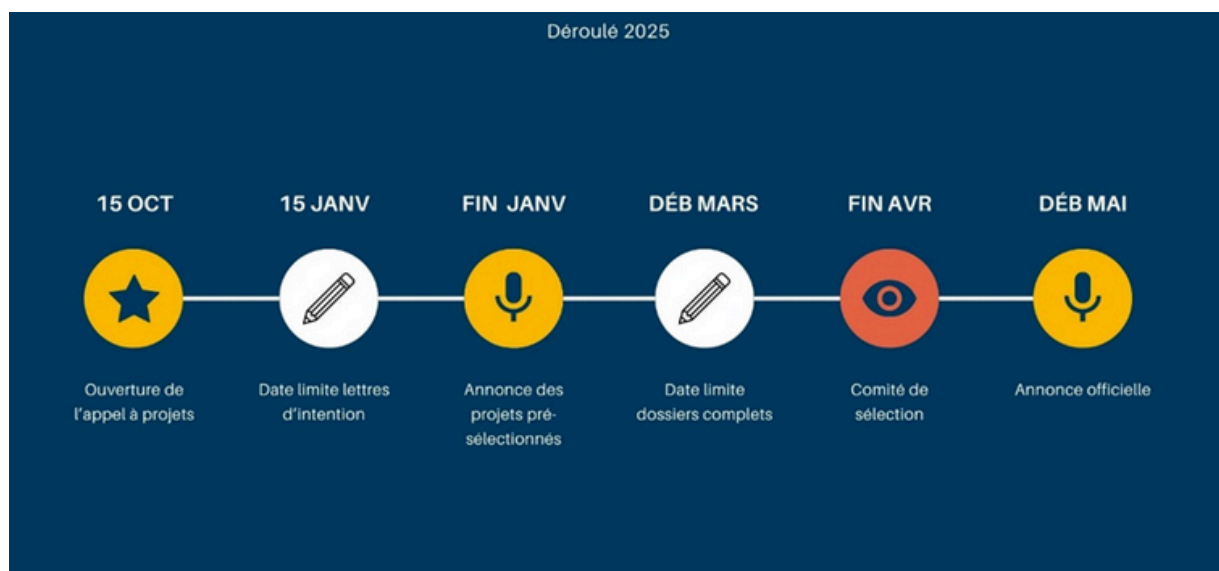
Recherche communautaire et militante :

Des recherches participatives et communautaires, des recherches explorant des futurs alternatifs locaux, une recherche-action avec des groupes militants imaginant des pratiques du futur.

LE NOUVEAU PROCESSUS

Nous avons revu les critères et processus encadrant l'évaluation des projets. Dans cette section, vous trouverez les modalités principales, nos critères d'exclusion (ce que nous ne finançons pas), nos cibles d'équité (ce que nous privilégions), nos critères d'évaluation (comment nous sélectionnons les projets) et enfin le processus d'évaluation (qui prend les décisions).

Le processus en quelques dates clés



Nous sommes là pour vous !



Nous cherchons avant tout à encourager vos projets et à financer ceux et celles qui sont le plus en adéquation avec nos objectifs profonds, même si nous aimerions pouvoir en soutenir plus. C'est avec cette démarche en tête que nous vous avons proposé plusieurs mesures d'accompagnement, tout au long du processus, et résumées dans la rubrique dédiée.

2 étapes simples

1

Lettre d'intention
pour le 15 janvier

2

Pour les projets sélectionnés :
dossier complet pour fin février.

Qui peut déposer ?

Les projets soumis à la Fondation doivent se dérouler au Québec et provenir d'organisations ou collectifs à but non lucratif, qu'elles aient ou non le statut d'organisme de bienfaisance.

Il n'y a plus de délai de carence, vous pouvez déposer même si vous avez eu une réponse positive ou négative l'an passé.

Qu'est-ce qui peut être déposé ?

La Fondation a choisi d'adopter les principes de la philanthropie de confiance, nous accordons donc des financements "sans restriction", c'est-à-dire que ce sont les groupes qui choisissent où les sommes seront le plus utile : au projet, dans les salaires, dans de la recherche, etc.

LA SÉLECTION DES PROJETS

Est-ce que “sans restriction” signifie que nous finançons tout ?
Pas tout à fait : voici nos critères d’exclusion, de sélection, et nos cibles d’équité.

Les critères d’exclusion

Nous avons adopté des critères d’exclusion claires et politiques qui correspondent à nos valeurs et notre éthique, et sont valables pour tous les dons de la Fondation.

Origines de la demande :

Exclusion des demandes provenant de la recherche académique ou d’autres fondations philanthropiques.

Groupes exclus :

Non-soutien aux groupes ou activités se présentant comme anti-choix, ne reconnaissant pas les identités trans et non binaires, conspirationnistes, masculinistes, climatosceptiques, ou tout groupe niant l’intersectionnalité, le racisme systémique, et les différentes formes d’oppression.

Objectifs et projets exclus :

Projets visant à remplacer des financements récurrents, campagnes de collecte de fonds générales, constructions immobilières, dettes ou activités préalablement réalisées, bourses d’études, stages, activités religieuses ou politiques partisans, projets hors-Québec.

Qui sélectionne les projets ?

Pour la première étape, la lettre d’intention, c’est l’équipe de la fondation qui effectue la pré-sélection, en retirant les projets non recevables, et ensuite en gardant les projets les plus prometteurs au regard des critères de sélection. La seconde étape, l’étape décisive du choix des projets financés, est réalisée de manière indépendante par le comité de sélection.

Le comité de sélection

Le comité de sélection est entièrement indépendant et se compose de huit (8) membres jouant un rôle central et décisif dans le processus annuel de financement des projets. Les membres de ce comité sont les seul-e-s à détenir un droit de vote lors de la journée de sélection.

Ce comité rassemble un large éventail de compétences et d'expériences. Il inclut des individu-e-s issu-e-s de divers milieux, comprenant des expert-e-s en enjeux sociaux et politiques, des leader-euse-s communautaires, et des professionnel-le-s ayant une expérience approfondie des réalités des populations et communautés invisibilisées ou marginalisées. Cette composition diversifiée garantit une approche équilibrée et inclusive dans la sélection des projets à soutenir, en accord avec les valeurs de justice, d'équité et d'inclusion de la Fondation.



Les cibles d'équité

Pour aller plus loin encore, nous avons adopté des cibles d'équité. Cela nous aide à dépasser les biais inconscients qui peuvent influencer la distribution des fonds et à garantir une approche plus équitable et objective. Nous nous engageons donc à atteindre ces cibles d'équité, pour l'ensemble de nos dons réguliers :

Cibles pour des groupes sous-financés :

Attribuer un minimum de 50 % des fonds à des initiatives dirigées par et pour les personnes autochtones, noires, racisées, les communautés LGBTQ2EAI+, les personnes de minorités religieuses, les personnes ayant des limitations fonctionnelles ou handicaps, ainsi que les personnes présentant des atypies cognitives.

Cibles régionales pour milieux ruraux :

Allouer un minimum de 50 % des fonds aux initiatives situées hors des grands centres urbains.

Les critères de sélection

Les critères suivants, utilisés par le comité de sélection, permettent d'évaluer les initiatives soumises. Les critères relatifs à l'approche, aux thématiques, à l'enracinement communautaire et à la pertinence sociale ont un poids plus important lors des délibérations.

Innovation :

- L'initiative ouvre à des perspectives originales et novatrices, proposant des solutions inédites aux défis existants.
- Elle renouvelle des pratiques du milieu en introduisant des approches créatives, inclusives et transformatrices.
- Une innovation peut être quelque chose qui n'est pas nouveau en soi, mais nouveau par rapport à ce qui se fait dans les institutions dominantes ou soutenu par la pensée dominante.
- Pour les initiatives des futurs émancipateurs, elles doivent explorer des imaginaires du futur alternatifs, repensant les structures actuelles pour offrir des visions plus justes et équitables.

Approche :

- L'initiative favorise l'autonomisation des personnes, des groupes ou des collectivités, leur permettant de reprendre le pouvoir sur leur situation.
- Elle mise sur le développement de solutions collectives et participatives, impliquant activement les bénéficiaires dans le processus de décision et de mise en œuvre.
- Elle est centrée sur les préoccupations et les besoins des personnes marginalisées ou exclues.

Plus spécifiquement autour de la solidarité inconditionnelle :

- *L'initiative incarne une ouverture totale à l'autre, sans attendre de réciprocité.*
- *Elle vise à transformer les structures de pouvoir pour créer des espaces véritablement inclusifs et équitables.*
- *Elle crée des espaces où chaque personne se sent physiquement et émotionnellement en sécurité, respectée et valorisée.*

Enracinement communautaire :

- L'initiative est issue de la communauté et portée par des organisations locales.
- Elle démontre un engagement solide avec les populations locales et les partenaires communautaires, favorisant une approche collaborative et solidaire.
- Elle répond aux besoins spécifiques de la communauté locale et mobilise les ressources et savoirs locaux.

Capacité d'opérationnalisation :

- Il y a un alignement clair entre les objectifs annoncés, les moyens disponibles et le calendrier de réalisation.
- L'organisation a la capacité démontrée de mettre en œuvre et de gérer l'initiative efficacement, avec une saine gouvernance et des compétences adéquates (ou des stratégies pour les acquérir).

Pertinence et retombée sociale :

- L'initiative constitue une réponse pertinente et innovante aux défis contemporains.
- Elle a le potentiel d'entraîner une transformation sociale significative et durable, contribuant à la justice sociale et à l'inclusion.
- Elle a un potentiel de rayonnement et peut inspirer d'autres initiatives similaires.

Durabilité et résilience :

- L'initiative a le potentiel de se maintenir et de se développer à long terme, au-delà du financement initial.
- Elle renforce la résilience des communautés, les préparant à faire face aux défis futurs et à s'adapter aux changements.
- Pour les initiatives des futurs émancipateurs, elles doivent démontrer comment elles favorisent l'émergence de futurs alternatifs durables et équitables, en mobilisant les savoirs et ressources des communautés.

Gestion financière :

- L'initiative présente un budget de fonctionnement ou des États financiers équilibré et transparent, avec des perspectives réalistes pour sa viabilité financière.
- L'organisation fait preuve de transparence et de responsabilité dans la gestion des fonds.

ÉTAPE 1 LA LETTRE D'INTENTION

Écrite ou filmée

Pour la première étape, remplissez le formulaire sur le site de la Fondation Béati avant le mercredi 15 janvier, 23h59, avec :

- vos informations de contact
- Les informations socio-démographiques
- La lettre d'intention écrite ou filmée :



**Une lettre
de 3 pages max**



**Une vidéo
de 3 minutes max**

Conseils pour la lettre d'intention

(écrite ou filmée)

Voici à titre indicatif, le contenu potentiel de la lettre d'intérêt

Présentation du projet

- Un titre clair et descriptif.
- Indiquez si votre projet relève de la solidarité inconditionnelle ou des futurs émancipateurs.
- Une brève description (150-200 mots) du projet, de ses objectifs et des actions prévues.

Qui porte le projet

- Une description de votre organisation, incluant sa mission, son historique, et ses principaux domaines d'intervention.
- Détaillez l'expérience et l'expertise de votre organisation en lien avec la thématique choisie.
- Expliquez comment le projet est porté par et pour les personnes concernées. Indiquez la composition de votre équipe, en mettant en avant la représentativité des communautés ciblées.

Description détaillée du projet

- Les objectifs spécifiques du projet et comment ils répondent aux priorités de la thématique choisie.
- Décrivez les activités principales prévues pour atteindre ces objectifs.
- Indiquez les méthodes et approches que vous utiliserez pour mettre en œuvre le projet.

Populations rejointes et retombées

- Décrivez les populations ciblées par votre projet, incluant des informations sur leur situation actuelle et comment elles bénéficieront du projet.
- Expliquez les retombées attendues du projet, à court et à long terme.

ÉTAPE 1 LA LETTRE D'INTENTION

Écrite ou filmée

Partenaires et ancrage terrain

- Listez certains partenaires impliqués dans le projet, en précisant leur rôle et leur contribution.
- Détaillez comment votre projet est ancré dans la réalité locale et comment il répond aux besoins spécifiques de la communauté.

Populations rejointes et retombées

- Décrivez les populations ciblées par votre projet, incluant des informations sur leur situation actuelle et comment elles bénéficieront du projet.
- Expliquez les retombées attendues du projet, à court et à long terme.

Partenaires et ancrage terrain

- Listez certains partenaires impliqués dans le projet, en précisant leur rôle et leur contribution.
- Détaillez comment votre projet est ancré dans la réalité locale et comment il répond aux besoins spécifiques de la communauté.

Capacité organisationnelle

- Présentez quelques faits saillants sur les ressources humaines et financières de votre organisation. Assurez-vous de démontrer que votre organisation a les capacités nécessaires pour mener à bien l'initiative déposée.
- Décrivez la structure de gouvernance de votre organisation et vos pratiques de gestion.

Conclusion

- Réitérez les points clés de votre lettre d'intérêt et l'importance de votre projet pour la thématique choisie.



Si vous optez pour une vidéo :

- Votre vidéo doit contenir les mêmes éléments que la lettre d'intention.
- Elle doit être disponible avec un lien (et ne doit pas avoir à être téléchargée).
- Elle peut avoir un mot de passe si vous le souhaitez

ÉTAPE 2 LE DOSSIER COMPLET

Tous les groupes qui ont déposé une demande recevront une réponse, positive ou négative, fin janvier / début février 2025.

Si vous êtes retenu.e.s à la pré-sélection pour la suite du processus:

1. Vous recevrez le dossier complet à préparer et à envoyer avant le 3 mars 2025
2. Nous programmerons ensemble une visite virtuelle pour compléter la demande écrite.

Documents à joindre (S'ils ne sont pas déjà disponibles sur internet)

- Résolution du conseil d'administration ou délégation de pouvoir qui engage la responsabilité légale dans la gestion éventuelle des fonds reçus de la Fondation Béati (voir exemple de résolution fourni sur le site web)
- Liste des membres de votre conseil d'administration (nom, titre du poste)
- Bilan ou rapport d'activités
- Derniers états financiers de l'organisme, ou budget de l'organisme, selon ce qui est disponible.

Questions qui seront posées

- Présentation plus approfondie de votre organisme, de votre structure organisationnelle (gouvernance, modèle d'organisation, vie associative)
- Sur la conception de projet : le contexte, les impacts souhaités, les processus envisagés.
- Sur la réalisation du projet : vos objectifs, votre plan d'action, et comment les personnes concernées seront impliquées.
- Autour du projet : vos ancrages dans le milieu, les collaborations autour du projet, et les autres sources de financement envisagées.

La visite de complément

Le processus de demande se termine par une visite virtuelle, qui aura lieu courant mars. Cela permet de se rencontrer, de mieux se connaître, et de poser les questions qui restent après la lecture du dossier complet. Parce que même si la technologie peut aider à rédiger le dossier, c'est l'humain qui est au coeur et qui compte !

POUR VOUS AIDER

En tout temps

- 1 Vous pouvez nous écrire à projets@fondationbeati.org
- 2 Consultez le cadre directeur, toutes les informations y sont
- 3 Restez connecté.e.s sur nos réseaux sociaux, nous y publierons les questions les plus fréquentes... et leurs réponses

Pour l'étape 1, la lettre d'intention

- 4 [Vous pouvez prendre rendez-vous pour une mini rencontre de 15 minutes, pour parler spécifiquement de votre projet :](#)
[Prendre rdv 15 minutes](#)
- 5 Vous pouvez utiliser notre **[outil d'intelligence artificielle](#)** conçu spécifiquement pour vous aider à formuler la lettre d'intention dans le cadre de cet appel à projets.
- 6 Vous pouvez écrire dans la langue de votre choix : le module d'intelligence artificielle traduira en français, notre langue de travail.
- 7 Vous pouvez présenter une version vidéo de votre lettre d'intention, à la place d'une lettre écrite.

Pour l'étape 2, le dossier complet

- 8 Vous pouvez déjà savoir ce qui sera demandé pour le dépôt de la demande finale. Pas de surprise !
- 9 Vous pourrez prendre rendez-vous pour une rencontre de 60 minutes pour vous aider à monter votre dossier au besoin.
- 10 Après le dépôt, vous aurez encore la chance de préciser votre projet lors de la visite virtuelle.

LE MODULE D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



Pourquoi faire ?

L'intelligence artificielle permet que vous puissiez passer moins de temps sur des demandes de financement, et plus sur les projets et les personnes que vous rejoignez : on adore ça ! De plus, vous pouvez demander à le faire dans la langue de votre choix, celle dans laquelle vous êtes le plus à l'aise, et nous le recevrons en Français.

Aucune obligation à l'utiliser, c'est simplement un outil de plus que nous mettons à votre disposition. Tout est une question d'équilibre : nous proposons des outils technologiques, en même temps que des occasions de se rencontrer et d'échanger, d'humain à humain.

Comment faire ?

Le module (ou chatbot) est programmé avec nos questions et nos critères, et un ton simple et sobre qui va à l'essentiel. Vous répondez aux questions, et l'AI vous fournit un brouillon de lettre. Vous pouvez la réviser, et quand c'est prêt, vous l'enregistrez dans un document habituel.

Pour que la lettre soit plus "à vos couleurs", vous pouvez partager au module un document qui vous ressemble, dont vous êtes particulièrement fier.e.s. L'AI adaptera votre lettre en fonction de cela.

À la fin, quand vous êtes prêt.e.s, vous remplissez le (très court) formulaire d'intention et joignez la lettre. C'est tout !



- D'être passé à travers le processus et d'avoir déposé une demande
- De votre temps
- De votre intérêt



- Pour tout ce que vous faites pour les communautés
- Pour votre engagement !



- **RDV fin janvier** pour les résultats de l'étape 1
- **RDV début mai** pour la sélection finale !



Projets@fondationbeati.org



www.facebook.com/fondationbeati/



www.instagram.com/fondation_beati



www.linkedin.com/company/fondationbeati/